

*Projet pédagogique  
Périscolaire  
2021 - 2022*



**Mairie de Pierrefonds**

Service Enfance Jeunesse – place de l'hôtel de ville – 60350 Pierrefonds

Téléphone : 03 44 42 80 38 Fax 03 44 42 37 73

Mail : [mairie@mairie-pierrefonds.fr](mailto:mairie@mairie-pierrefonds.fr)

# Sommaire

## I- DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

- 1- Nature de l'accueil
- 2- Organisateur
- 3- Lieu d'implantation
- 4- Effectifs
- 5- Périodes d'ouvertures
- 6- Les activités
- 7- Le règlement intérieur

## II- PROJET ET OBJECTIFS

- 1- Qu'est qu'un projet pédagogique
- 2- Les objectifs pédagogiques

## III- FONCTIONNEMENT

- 1- Règles de vie de l'accueil
- 2- Les sanctions
- 3- Les temps libres
- 4- La vie quotidienne L'organisation de la vie quotidienne
- 5- Journée type
- 6- L'infirmier
- 7- Pause des animateurs
- 8- Réunion

## IV- L'EQUIPE D'ANIMATION

- 1-Composition de l'équipe
- 2- Rôle et responsabilités de l'équipe

## ANNEXE

Annexe 1 : Règlement intérieur

## I- DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

### 1- Nature de l'accueil

L'accueil périscolaire est un service communal. Il s'organise autour de la journée d'école des enfants et de l'emploi du temps familial. Il est destiné uniquement aux enfants scolarisés au groupe scolaire Louis Lesueur.

L'accueil périscolaire de Pierrefonds est déclaré auprès des services de l'Etat (Préfecture et Direction Départementale de la Cohésion Sociale) sous le numéro d'immatriculation : 0600152AP000121.

Depuis de nombreuses années, la commune de Pierrefonds s'est impliquée dans l'action éducative en faveur des enfants et des jeunes :

- Création de services en 2004 (accueil périscolaire, accueil de loisirs et temps périscolaire en 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires)
- Création de structure (restaurant scolaire en 2013)

### 2- Organisateur

L'accueil périscolaire est organisé par la mairie de Pierrefonds (place de l'hôtel de ville – 60350 Pierrefonds), sous la responsabilité de Madame Florence Demouy, Maire. Il est géré par le service enfance jeunesse.

### 3- Lieu d'implantation

Pierrefonds est situé dans l'Oise, en Hauts de France, à 65 km à l'Est de Beauvais la préfecture, à 15 km au sud de Compiègne, sous-préfecture et 100 km au Nord de Paris.

La commune de Pierrefonds fait partie de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise qui regroupe 20 communes représentant une population de 17000 habitants.

L'accueil se déroule au groupe scolaire Louis Lesueur, 7 rue du 8 mai 1945 à Pierrefonds.

## LIEUX D'ACCUEIL

Matin	Midi	Soir
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des familles au portillon</li> <li>- Accueil des enfants dans la salle périscolaire (bâtiment élémentaire)</li> <li>- 1 bloc de 5 sanitaires et 4 urinoirs + lavabos</li> <li>- 1 sanitaire adulte</li> <li>- 1 Cour</li> <li>- Une salle de matériel (accès animateur)</li> </ul>	<p><b>Pour les – de 6 ans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des maternels dans la salle de motricité (bâtiment maternel)</li> <li>- 1 bloc sanitaire : lavabos et toilettes</li> <li>- Une cour avec une aire de jeux</li> </ul> <p><b>Pour les + de 6 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une salle périscolaire</li> <li>- 2 cours extérieures</li> <li>- Une salle de restauration</li> <li>- 1 bloc de 5 sanitaires et 4 urinoirs + lavabos</li> <li>- 1 sanitaire adulte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des familles au portillon</li> <li>- Accueil des enfants dans la salle périscolaire pour goûter et jeux (bâtiment élémentaire)</li> <li>- Salle de restauration (pour le goûter)</li> <li>- Utilisation de la salle Ulis pour le goûter et les devoirs</li> <li>- 1 bloc de 5 sanitaires et 4 urinoirs + lavabos</li> <li>- 1 sanitaire adulte</li> <li>- 1 Cour</li> </ul>

### 4- Effectif

Pour l'accueil périscolaire l'effectif est :

- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants de + de 6ans

## 5- Périodes d'ouvertures

L'accueil périscolaire est ouvert toute l'année scolaire hors vacances, mercredi et week-end de 7h30 à 8h20, de 11h20 à 13h30 et de 16h20 à 18h30.

## 6- Les activités

Les activités sont adaptées à l'âge des enfants que nous accueillons et elles répondent à leurs besoins et à leurs demandes.

**L'accueil du matin** permet à l'enfant de débiter sa journée autour d'activités calmes telles que le dessin, la lecture, jeux de société. Il pourra aussi, s'il arrive tôt prendre une collation qu'il n'a pas prise à la maison. Le choix de son activité est libre, il peut aussi ne rien faire et se réveiller tranquillement.

**L'accueil du midi** est une pause pour les enfants. On propose pour les moins de 6 ans, de jouer, se défouler dans la cour. Des activités libres sont mises à disposition (jeux de société, jeux de construction ...) et un temps pour la lecture de l'histoire qui permet un retour au calme en douceur. Pour les plus de 6 ans, un jeu sportif est proposé sur le terrain de sport, des filets de badminton et jeux extérieurs comme des ballons, frisbee ... sont mis à disposition dans l'autre cour extérieure. Dans la salle du périscolaire, les enfants pourront jouer aux jeux de société, faire du dessin, de la lecture, des jeux de construction ... en libre accès.

Après un goûter collectif entre 16h30 et 17h00, **l'accueil du soir** favorise des activités de détente (jeux extérieurs selon la météo, activités manuelles, des jeux de construction, jeux de société ...) et pour les élémentaires qui le souhaitent, d'effectuer leurs devoirs en présence d'un animateur.

Ainsi, les accueils périscolaires proposent aux enfants :

- Un lieu de convivialité et de socialisation
- Des conditions d'apprentissage à la citoyenneté
- Des conditions permettant de découvrir de nouvelles situations, activités...

## 7-Le règlement intérieur *Cf annexe 1*

## II- PROJET ET OBJECTIFS

### 1- Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est un document qui est construit par l'équipe d'animation et le directeur de l'accueil de loisirs. Il définit les objectifs spécifiques de l'accueil de loisirs.

Pour atteindre ces objectifs, le projet pédagogique précisera quels moyens l'équipe se donnera en termes d'organisation des différents moments de la journée, aménagement de l'espace, travail de l'équipe, relation avec les familles.

Une cohérence existe donc entre le projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et le projet pédagogique (les options pédagogiques et les choix méthodologiques).

### 2- Les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique est un élément indispensable à la cohésion de l'équipe. Il est la référence commune à tous lors de la période d'accueil. C'est un outil de conduite nécessaire pour la direction, mais aussi pour l'équipe. Les intentions éducatives de l'équipe sont déclinées tout d'abord en objectifs pédagogiques puis en objectifs opérationnels, les moyens et les actions pour y arriver seront mis en parallèles.

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT				
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
<p>Respecter le rythme de l'enfant</p> <p>Découvrir l'environnement naturel et culturel</p> <p>Favoriser les liens entre les groupes</p>	<p>En étant à l'écoute des besoins de l'enfant</p> <p>En proposant des temps d'échanges au moment du goûter.</p> <p>Temps libres proposés sur les temps d'accueil</p> <p>En accueillant les enfants de manière échelonnée de 7h30 à 8h30 ainsi qu'un départ de 16h30 à 18h30.</p> <p>En laissant la possibilité aux enfants de ne rien faire</p> <p>En aménageant des espaces spécifiques (extérieur, jeu de dinette, de lecture, de construction)</p> <p>En utilisant les différents espaces communaux</p> <p>En réalisant des activités communes</p> <p>En favorisant les échanges et la mixité</p> <p>Echange pendant les temps de repas</p>			

**FAVORISER L'AUTONOMIE**

Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	<p>Visite des locaux pour les nouveaux inscrits</p> <p>Présentation de l'équipe d'animation</p> <p>Aménagement de coins jeux spécifiques adaptés à l'âge des enfants en veillant à leur sécurité physique</p> <p>En proposant des jeux de présentations et de coopération</p>			
Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et l'amener à se prendre en charge	<p>Favoriser le rangement et le respect de affaires personnelles</p> <p>Favoriser le choix de l'activité</p> <p>Favoriser le droit de ne rien faire</p> <p>Encourager et accompagner l'enfant à faire seul (couper ses aliments, mettre son manteau, enfiler ses chaussures)</p> <p>Mise à disposition de matériel (pédagogiques et sportifs)</p>			
Favoriser l'expression	<p>Mettre en place des temps de discussions pendant l'accueil de loisirs pour échanger sur les besoins, les envies, ou les suggestions des enfants. Avoir un retour de leurs avis.</p>			



**FAVORISER LA SOCIALISATION**

		Critères d'évaluation					
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis			
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Créer un climat affectif et sécurisant</p> <p>Développer sa relation avec les autres</p> <p>Favoriser le respect mutuel</p> <p>Faire respecter les règles de vie</p>	<p align="center"><b>Moyens</b></p> <p>En privilégiant un accueil individuel (Enfants et parents)                      En étant à l'écoute et disponible                      En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire</p> <p>En sachant le prénom de chacun grâce à des jeux de connaissance                      Favoriser l'esprit de groupe par le biais de jeux coopératifs et mixtes</p> <p align="center">Le sens du partage</p> <p>Mettre en place un panneau de règles de vie sous formes de pictogrammes pour être lisibles par tous et lu en commun</p>					

### III- FONCTIONNEMENT

#### 1- Règles de vie de l'accueil

##### **En raison des restrictions sanitaires de la COVID-19, le fonctionnement mis en place est expliqué dans le document ci-joint**

##### **« Fonctionnement et protocole sanitaire »**

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre donnant des règles claires aux enfants sur leurs droits et devoirs. Ces règles sont affichées dans la structure. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Les animateurs ont aussi le devoir de respecter ces règles.

#### 2- Les sanctions

L'accueil périscolaire est un lieu où les enfants ont droit à l'erreur, ils ont le droit à un « joker » par rapport à leurs difficultés de comportement. La sanction répond à l'indignité d'un acte et non d'une personne (exemple :

Cet enfant s'est montré violent à un moment donné dans certaines circonstances et non cet enfant est violent).

Elle doit être parlée et expliquée par un adulte. Être adulte c'est de ne plus avoir peur de ne plus être aimé. Un animateur est une personne contre qui l'enfant peut s'appuyer, se confronter, quelqu'un qui peut soutenir le conflit.

La sanction est l'occasion de rappeler à l'enfant la raison principale de sa présence à l'accueil de loisirs (passer de bonnes vacances en apprenant à vivre avec les autres). Toute sanction est à penser comme une occasion d'apprentissage et qui peut s'accompagner d'une procédure de réparation. Mais la réparation n'a de sens que lorsque l'enfant ressent le besoin de réparer et accepte de se mettre en position de responsable de ses actes.

Echelles de gravité des sanctions toujours accompagner d'une discussion :

- Rappel de la règle
- Sitting de 5/10min si récidive

Travaux d'intérêt généraux : Réparer du matériel, faire un dessin en but de comprendre

### 3- Le temps libre :

Pourquoi ?

- Jeux sans contraintes
- Echange avec d'autres tranche d'âge
- Jouer aux jeux sans animateurs
- Apprendre à jouer seul
- Responsabilisation : aider aux tâches de la vie courante, mettre la table, préparer le goûter et aider aux services quotidiens

Comment ?

- En leurs laissant du matériel sous la surveillance des animateurs
- Disponibilité des animateurs pour les enfants qui ne savent pas jouer seul
- Temps de repos ou activités calmes

### 4- La vie quotidienne :

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 à 8h20 dans la salle du périscolaire, dans le bâtiment élémentaire. Durant ce temps, ils peuvent faire librement les activités calmes tels que le dessin, la lecture, jeux de constructions, jeux de société. A 8h20, les enfants élémentaires rejoignent le point de rassemblement donné par leur enseignant(e), l'animateur accompagne les enfants de maternelle : pour les moyennes et grandes sections, dans la cour maternelle et pour les petites sections, ils les aident à retirer leurs manteaux et mettre leurs chaussons, ensuite il les conduisent à leur enseignante.

Une attention particulière sera portée à ce moment de la journée. Il doit être convivial et rassurant autant pour les parents, que pour les enfants accueillis. Ce moment reflète le travail de l'équipe d'animation.

Les enfants ont des porte-manteaux pour ranger leurs affaires personnelles. Les enfants de moins de 6 ans peuvent apporter des peluches, des doudous ... pour les moments de temps calmes et de sieste.

A 11h25, les enfants de maternelle (moyenne et grande section) sont récupérés dans leur classe par une animatrice, ils vont aux toilettes, se lavent

les mains et prennent place à table dans la salle de motricité. Les enfants de petite section sont installés à table par l'enseignante après lavage de mains en quittant leur classe.

Ils sont servis à l'assiette en veillant à leur donner des petites quantités. Les animatrices demandent aux enfants de goûter un minimum mais ne les forcent pas. Ils peuvent être resservis s'ils le souhaitent. Il leur est demandé de manger au minimum le plat principal plus l'entrée, le laitage ou le dessert.

2 animatrices sont avec eux pour les servir et les accompagnent dans les activités après le repas.

A la fin du repas, les enfants se lavent les mains.

Après le repas, les animatrices proposent aux enfants une activité libre pendant 20 minutes puis un temps calme avant de retrouver leurs enseignantes.

A 13h20, les enfants sont remis aux enseignantes par les animatrices.

Pour les enfants élémentaires, à 11h30, ils se dirigent vers l'animateur qui procède au pointage. Une feuille avec les différentes tables est mis en place, ils choisissent quand et avec qui ils veulent manger.

Ils sont servis à l'assiette en veillant à leur demander la quantité souhaitée. De ce fait, on leur demandera de terminer ce qu'ils ont dans l'assiette.

Il leur est demandé également de manger au minimum le plat principal plus, l'entrée, le laitage ou le dessert.

Après le repas, ils retournent jouer jusque 13h20.

Nous mettons à disposition pour boire, des éco-cups pour les enfants ou les adultes.

L'accueil du soir débute par un goûter. Les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains avant de s'installer autour des tables de leur salle. Le goûter, composé de pain et soit de chocolat, pâte à tartiner ou confiture.

De 16h30 à 18h30, les parents peuvent venir chercher leurs enfants en dormant au visiophone. Ils sont accueillis par un animateur qui accompagne l'enfant à sa famille.

Dans tous les cas, les enfants restent dans l'enceinte des locaux de l'accueil où ils sont sous la responsabilité des animateurs.

La fiche sanitaire et le règlement intérieur est obligatoire pour chaque enfant. Ils doivent être signée et complétés par la famille et renouvelés tous les ans. Tout problème médical et protocole d'accueil individuel (P.A.I) doivent être signalés au directeur.

Les enfants ne doivent en aucun cas avoir de médicaments sur eux. En cas de traitement, ils doivent être confiés par les parents et avec l'ordonnance du médecin à l'animateur qui s'occupe de l'enfant.

## **5- L'infirmier**

Elle se situe dans l'espace au pied de l'escalier de l'étage primaire où les trousseaux pharmacie sont rangés dans un meuble en hauteur. L'équipe d'animation trouvera le cahier de soins dans cette salle qu'elle devra remplir à chaque soin effectué. Le cahier de soins est signé tous les jours par le directeur de la structure

## **IV- L'EQUIPE D'ANIMATION**

### **1- Composition de l'équipe**

L'équipe est composée de 4 animateurs « permanents » :

DUCLATEZ Thomas –FRASQUILLO PARADA Sabrina– MONIN Margaux – BERGER Stallone

### **2- Participation de l'équipe à l'acquisition des objectifs**

Être en mesure de savoir à tout moment où se trouve et importer quel enfant de son groupe  
(Communication enfants-animateurs/animateurs-animateurs)

Apprendre à connaître les enfants, leurs possibilités, leurs limites

Respecter les valeurs (familiales, religieuses...) des enfants

Prendre conscience du pouvoir exercé par l'animateur du fait de son statut pour l'utiliser à bon escient. Toute violence physique ou psychologique d'un personnel envers un enfant étant proscrite et devant être dénoncée.

Veiller à ce que tout enfant, quelle que soit sa différence, soit accepté au sein d'un groupe

### **3- - Rôle et responsabilités de chacun**

- Rôle et mission de la direction :

#### **Le directeur**

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il a la charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Il gère les relations avec les différents partenaires : prestataires, municipalité
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'accueil de loisirs (administratives, financières, matérielle)
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi
- Il associe les parents à la vie du centre
- Il détermine les points négociables et non-négociables relatifs au fonctionnement de l'accueil
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le directeur adjoint

- Rôle et missions des animateurs

#### **L'équipe d'animation**

- Elle garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Elle prépare un projet d'animation consciencieusement
- Elle s'engage à respecter la charte de l'animateur qu'ils ont préalablement signé
- Elle s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique
- Elle accueille les enfants et les familles
- Elle anticipe, prépare ses activités, leur mise en place et le rangement

- Elle garantit le respect de l'environnement, du matériel ainsi que l'application des règles de vie
- Elle participe aux deux réunions de préparation et de bilan
- Une formation des animateurs diplômés et non-diplômés est assurée par l'équipe de direction pendant l'accueil :
  - pour consolider ses connaissances sur les enfants
  - pour faire le lien entre la théorie et la pratique
  - pour analyser sa pratique et affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur
  - pour acquérir de nouvelles compétences

L'équipe d'animation et de direction doivent veiller à la gestion des vêtements tous les soirs.

Animer c'est donner la vie. Chacun d'entre nous devons avoir le sens des responsabilités qui nous sont confiés pendant ces semaines de vacances. Nous devons garantir la sécurité et affective des enfants et les aider à passer de bonnes vacances. Nous devons pour cela être présents, attentifs, c'est-à-dire que nous devons être vigilants à toute manifestation positive ou négative de l'enfant. Nous devons essayer d'y apporter la meilleure réponse sans s'énerver, ni crier ou hurler.

L'animateur doit être force de proposition et savoir animer même un petit temps creux. Mais comme il est attentif à son groupe, il sait aussi ménager les enfants quand il le faut.

Être présent, c'est montrer qu'on est là par sa présence et son écoute.

**RAPPEL : celui qui est au téléphone, soit en communication ou par sms, n'est pas présent. Les téléphones doivent être utilisés à bon escient pendant le temps de travail.**

L'animation est un travail qui demande de la préparation et de l'investissement

